
Adresse de la société populaire et de la commune de Mont-sur-Sioule (Allier), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et de la commune de Mont-sur-Sioule (Allier), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 48;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0048_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

sans effusion de sang, les ennemis de la patrie, la nuit du 9 au 10, que de vous offrir leurs bras et leur sang pour défendre vos travaux, et vous procurer les moyens d'affermir d'une manière inébranlable les colonnes de la République une et indivisible. S. et F.!

RENAULT (*comm^{dt}*), BRUNET (*2^e comm^{dt}*), DOMINIQUE (*comm^{dt}*), NAUVIN(*secrét.*) [et 27 autres signatures].

e'

[*La sté popul. et la comm. de Mont-sur-Sioule* (1), à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens représentans, pères et sauveurs de la patrie, la société et la commune de Mont-sur-Sioule, pénétrées des sentimens du plus vif patriotisme, s'empressent de vous féliciter sur vos glorieux travaux, sur les mesures sages et vigoureuses que vous prenés sans cesse pour le bien public, et notamment sur le triomphe que la liberté a remporté sur l'infame conjuration que vous venés d'étouffer.

Depuis la révolution, la chose publique a couru les plus grands dangers; elle en est toujours sortie victorieuse; les trahisons, les attentats de tous genre ne cessent de vous environner; les monstres de la royauté, du fanatisme et de l'aristocratie se remuent en tout sens, pour vous attaquer et vous dissoudre; mais la marche rapide et imposante que vous tenés, le courage et l'énergie que vous faites paroître, déjouent tous les complots liberticides; les tyrans de la patrie sont anéantis. Leurs têtes sont tombées sous la hache de la loi, et la République est encore sauvée : elle est impérissable.

O crime inoui! Un triumvirat s'était formé dans votre enceinte. Des tigres altérés de sang s'étoient déjà partagé leur proie; ils avoient désigné leurs victimes, et le sénat français allait être égorgé par de nouveaux Catilina.

Républicains, c'est de la cime de votre redoutable montagne que vous avés foudroyé les scélérats, ces titans orgueilleux qui avoient porté l'audace jusqu'à vouloir envahir les droits d'un peuple souverain, et poser leur trône sur des monceaux de cadavres; leur trône a été l'échafaud.

Continués, législateurs, veillés sans cesse, conservés le précieux dépôt confié à vos soins.

La société et la commune de Mont-sur-Sioule vous invitent à rester fermes à votre poste. Elles vous jurent un attachement inviolable; elles vous témoignent leur joye du supplice des traîtres et de leurs adhérens; elles vous protestent qu'elles sont et seront toujours entièrement dévouées à la loi et à la patrie.

Vive la Convention, périsent les conspirateurs!

ROUSSELIN (*secrét.*), J. VIANOT (*vice-présid.*), DINOT (*secrét.*).

(1) Ci-devant Saint-Pourçain, Allier.

(2) C 316, pl. 1266, p. 53. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

f

[*La sté popul. de Lorquin* (1), à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens représentans,

La société populaire de Lorquin, aussitôt qu'elle a appris la chute de la tyrannie de Robespierre et de ses infâmes complices, a fait retentir le lieux de ses séances de cris de joie, et a été pénétrée de vénération pour les dignes représentans qui ont sauvé la République. Elle vous félicite sur l'énergie que vous venez de déployer contre les ennemis de la patrie, qui avaient osé espérer de l'asservir, et la trompaient en répétant souvent les mots du peuple qu'ils trahissaient, et de vertu lorsque le crime était au fond de leur âme. Le danger était grand; votre courage en a triomphé, et la liberté vous doit son salut.

Continués, représentans, de sauver la chose publique de tous les naufrages; déjoués toutes les manoeuvres criminelles; qu'aucun conspirateur n'échappe à la hache de la loi. Parlés, et nous irons, s'il en est besoin, avec toute la France, vous faire un rempart de nos corps, et faire triompher la liberté. Mais les braves et vertueux citoyens de Paris vous entourent. La liberté ne sera jamais en danger. Les orages politiques ne serviront qu'à l'affermir davantage, et la foudre frappera toujours les traîtres.

Qu'elle étoit sublime, qu'elle étoit digne du peuple et de vous, cette séance où, au milieu des périls qui menaçoient vos têtes et votre pays, vous décrétâtes la mise hors la loi des conjurés, et conservâtes au monde l'espoir d'être libre!

Oui, pères du peuple, autant nous admirons vos vertus et votre énérgique constance dans vos travaux salutaires, autant nous sommes pénétrés d'honneur et d'indignation contre ces hommes profondément perfides qui voulaient, en trompant le peuple, substituer un trône à la liberté, des chaînes à la patrie. Périsent à jamais les successeurs des Catilina et des Cromvel, et tous les hommes hipocrites et ambitieux! Vive la République, une et indivisible!

ANCEL (*présid.*), THIERY (*secrét.*), LHULLIER (*secrét.*).

g'

[*La société populaire et républicaine des sans-culottes de Villeneuve-de-Berg* (3), la municipalité, les juges de paix, le tribunal du distr. du Coiron, et le c. de surveillance de ladite comm., réunis, à la Conv.; Villeneuve-de-Berg, séance du décadi 20 therm. II] (4)

(1) District de Sarrebourg, Meurthe (aujourd'hui Moselle).

(2) C 316, pl. 1266, p. 81. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

(3) Ardèche.

(4) C 316, pl. 1266, p. 82. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).